

-
Colloque

Organisé par
Anne-Sophie Choné-Grimaldi

LA RÉÉCRITURE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DE COMMERCE

JEUDI 4 AVRIL 2019

Université Paris Nanterre
UFR DSP - Bât. Max Weber

PROGRAMME – JEUDI 4 AVRIL 2019

LA RÉÉCRITURE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DE COMMERCE

I. LA CONSTRUCTION DU TITRE IV

9H PROPOS INTRODUCTIFS

- **Daniel Fasquelle**, Professeur des universités, Vice-président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.
- **Pierre Chambu**, chef du service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés, DGCCRF.

10H LA RÉORGANISATION DU TITRE IV

- LE « DÉSÉQUILIBRE SIGNIFICATIF », FIGURE CENTRALE DES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES ?

Martine Béhar-Touchais, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne.

- LES RAPPORTS ENTRE LE CODE DE COMMERCE ET LE CODE CIVIL.

Julie Klein, Professeur à l'Université de Rouen Normandie.

DISCUSSION

11H LA CONCILIATION AVEC LE DROIT DE L'UE

- PRÉSENTATION DE LA DIRECTIVE « PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES » DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE.

Emilie Prouzet, Director for european Affairs, French Retail Federation, Bruxelles.

- LE TITRE IV DU CODE DE COMMERCE ET LE DROIT DE L'UE.

Laurence Idot, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Membre de l'Autorité de la concurrence.

Fin de matinée 12H

II. LE CONTENU DU TITRE IV

14H

LES PRATIQUES DÉLOYALES

- LE CONTRÔLE DU PRIX

Vincent Malassigné, Professeur à l'Université
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

- LA RUPTURE BRUTALE DES RELATIONS COMMERCIALES ÉTABLIES

Olivier Deshayes, Professeur à l'Université Paris Nanterre.

- LA FACTURATION

Marine Michineau, Maître de conférences
à l'Université Paris Nanterre.

15H

LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU TITRE IV

- LE REGARD DU JUGE

Irène Luc, Cour d'appel de Paris, Présidente de chambre.

- LE REGARD UNIVERSITAIRE SUR L'ACTION DU MINISTRE

Cyril Grimaldi, Professeur à l'Université Paris 13.

16H

LES ATTENTES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

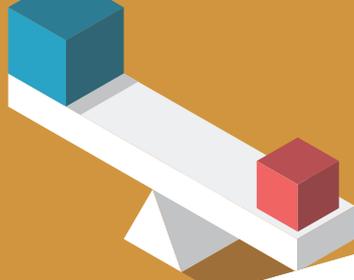
**Table-ronde : Jacques Davy et Hugues Beyler (FCD),
Patrick Benezit et Antoine Suau (FNSEA), Valérie Weil-Lancry (ANIA).**

Animateur des débats : Anne-Sophie Choné-Grimaldi, Professeur
à l'Université Paris Nanterre.

DISCUSSION

Fin des travaux : 17h30

VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE : 7H



LA RÉÉCRITURE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DE COMMERCE

Jeudi 4 avril 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION
Inscription obligatoire avant le 21 mars (même en cas de gratuité)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Souhaitez-vous : une attestation de présence une facture

| Tarifs | Colloque | Colloque et déjeuner |
|---|----------------------------------|-------------------------------|
| Tarif normal | <input type="checkbox"/> 150€ | <input type="checkbox"/> 180€ |
| Tarif université, magistrature <i>étudiants, universitaires, magistrats</i> | <input type="checkbox"/> Gratuit | <input type="checkbox"/> 30€ |

Règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris Nanterre

Bulletin à renvoyer, accompagné du chèque, par courrier postal :

Université Paris Nanterre UFR DSP
Zoubida Saidi. CEDCACE
200 avenue de la République - 92001 NANTERRE CEDEX